

L'an deux mille vingt-quatre, 16 décembre, à 10h00, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 06 décembre 2024

Nombre de délégués en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 23

Nombre de votants : 27

Nombre de voix : 102

Présents titulaires (19) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités
Monsieur Olivier GEORGIADES pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

Présents suppléants (4) :

Madame Marie-Christine BOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Jean-Claude BOURIAT pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Gérard CHAUSSET pour Bordeaux Métropole
Madame Christine SEGUINAU pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Pouvoirs (4) :

Monsieur Serge ARCOUET à Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY
Monsieur Mathieu BERGE à Monsieur Jacky EMON
Monsieur Eric BERNARD à Monsieur Benoist AULANIER
Monsieur Philippe BUISSON à Monsieur Renaud LAGRAVE

Absents Excusés (29) :

Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Florian CHANTEGREIL pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
La Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements
Madame Véronique GLEYZE pour la Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

Secrétaire de séance :

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. Monsieur Michel GERMANEAU est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il a acceptées.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2024 DELIBERATION 2024_046 : DECISIONS DU PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu la délibération 2024_005 du Comité Syndical du 5 février 2024 relative aux délégations du Comité Syndical au Président,

Considérant que le Comité Syndical a délégué des attributions au Président du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités dans 9 domaines prévus par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Président du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités doit rendre compte au Comité Syndical des attributions exercées par délégation,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de prendre acte :

- des décisions sur la période de avril à novembre 2024 mentionnées ci-dessous :**

| Référence | Date | Objet | Fournisseur / Tiers | Coût / Détail |
|--------------------------|------------|---|--------------------------|---|
| Marché P020230501-2-1 | 18/04/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°1 – Fourniture de cartes Modalis V2 | HID Global PARAGON ID | Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires |

| | | | | |
|--------------------------|------------|--|--|--|
| Marché P020230501-4-1 | 22/04/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°1 – Fourniture de tickets Modalis Basic | CONFIDEX PARAGON | Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires |
| Marché P020240406 | 23/07/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché « AMO MANAGEMENT DE TRANSITION / PILOTAGE DE PROJET DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITE » | ALENIUM Consultants METROLYS-PARBAMIN SETEC WILLING | Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires |
| Marché P020240406-1 | 23/07/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°1 – Accompagnement au pilotage du projet « Billettique TER » | METROLYS-PARBAMIN | Marché mixte : Partie forfaitaire : 99 840 € HT Partie accord-cadre à bons de commande mono-attributaire |
| Marché P02010207-3 | 25/07/2024 | Signature de l'avenant n°2 du marché « Développement, Mise en œuvre, Exécution et Maintenance du Système de Mobilité Intégrée MODALIS LOT 3 : Billettique » | KUBA | 943 289 € (DQE) |
| Marché P020240509 | 12/08/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°1- Développement de fonctionnalités nouvelles au sein des médias Maas Modalis (site et application mobile) | MOOVIT App Global Ltd. | Marché à prix forfaitaire : 331 400 € HT |
| Marché P020240509 | 22/08/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché « ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE DES ACHATS PUBLICS » | ACHAT TERRITORIAL | Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire |

| | | | | |
|-------------------------|------------|--|-----------|---|
| Marché P020240406-2 | 05/11/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°2 – Accompagnement de la cellule billettique : management de projet et appui au management des équipes | WILLING | Marché mixte : Partie forfaitaire : 121 500 € HT Partie accord-cadre à bons de commande mono-attributaire |
| Marché P02010207-4-1 | 18/11/2024 | Signature de l'acte d'engagement du marché subséquent n°1 – Intégration du volet TER dans la solution M-Ticket MODALIS | DIGIMOBEE | Marché à prix forfaitaire : 73 587,80 € HT |
| Marché P02010207-3 | 18/11/2024 | Signature de l'avenant n°3 du marché « Développement, Mise en œuvre, Exécution et Maintenance du Système de Mobilité Intégrée MODALIS LOT 3 : Billettique » | KUBA | 2 377 700 € HT (DQE) |

Le secrétaire de séance,



Michel GERMANEAU

Le Président,

Signé électroniquement par : Renaud LAGRAVE
Date de signature : 17/12/2024
Qualité : Signature des documents PDF par le président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Renaud LAGRAVE

Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Nouvelle-Aquitaine Mobilités

39, rue d'Armagnac
Quai 8.2 Bâtiment E.2
33800 Bordeaux